

## Musées de la Ville de Paris : comme un malaise

**On pensait les musées parisiens bien gérés sous l'ère Delanoë avant que n'advienne une série d'événements préoccupants. La Ville réfléchit à un changement de leur statut quand y fleurissent depuis peu de curieuses expositions. Enquête et craintes...**

25.11.10 | **LE VOL DU MUSÉE D'ART MODERNE (MAM)** de Paris en mai dernier, spectaculaire tant par la qualité des oeuvres dérobées que par la simplicité de son mode opératoire, offrirait une magnifique étude de cas pour le concours d'admissibilité au poste d'agent-chef de la surveillance spécialisée des musées parisiens [1]. Mais plus qu'un dysfonctionnement aux conséquences graves, ce vol retentissant révéla un profond malaise dans la vie des musées municipaux, insoupçonnable jusque là. Bertrand Delanoë et son équipe eurent alors beau jeu d'accuser d'incurie les mandatures précédentes, et revendiquer moult améliorations dans les établissements municipaux depuis leur arrivée, certaines, cependant, suite à des recommandations répétées de l'Inspection générale de la Ville [2]. Plus de 100 millions d'euros injectés depuis 2001, c'est beaucoup et c'est peu au regard, par exemple, de la même somme consacrée à la seule rénovation du Cent Quatre, établissement culturel ouvert en 2008 dans le XIX<sup>e</sup> arrondissement. L'opposition parisienne, parfaitement dans son rôle, cria au scandale, les élus du **groupe UMPPA** mené par Jean-François Lamour fustigeant les "**dysfonctionnements persistants**" des musées de la Ville. Une droite pourtant bien mal placée pour donner des leçons quand on se souvient des eaux troubles dans laquelle baignait la Direction des affaires culturelles (DAC) sous la Chiraquie (**Voir encadré**).

Ironie du sort, en 2004, le MAM avait bénéficié lui-même d'importants travaux, à hauteur de 15 millions d'euros, "*pour le mettre aux normes de sécurité anti-incendie et anti-intrusion*" indiquait Christophe Girard, adjoint à la Culture [3]. La ville reconnut seulement une panne de l'alarme volumétrique visant à détecter les déplacements suspects dans les salles, alarme en attente de réparation depuis deux mois - ce qu'ignorait le directeur du musée !-, accablant à demi-mot les trois agents de surveillance du PC Sécurité qui

n'avaient pas réagi aux images montrant, sur les écrans de contrôle, vers 3h50, une personne cagoulée au sexe indéterminable tellement les images étaient mauvaises et fugitives [4]. Le Supap-FSU, syndicat majoritaire dans les musées parisiens, s'insurgea contre cette mise en cause du personnel, pointant plutôt l'insuffisance des travaux entrepris, l'absence de caméra à l'endroit précis de l'effraction, démentant la diffusion en direct des images de surveillance (40 caméras pour 7 écrans dont 4 en panne), et d'alarme anti-intrusion partout dans le musée [5]. Deux semaines plus tard, les enquêteurs de la brigade de répression du banditisme indiquaient que le ou les voleurs devaient connaître "*a priori parfaitement les lieux et les nombreuses failles de la sécurité*" du musée [6]. Mais personne ne connaîtra avant des mois, voire des années, les circonstances exactes du vol puisque, aussitôt bouclée, l'enquête demandée en interne par Bertrand Delanoë fut remise au procureur de la République sans que rien n'en soit rendu public. Celle-ci est donc désormais couverte par le secret de l'instruction. Un second rapport "*sur l'ensemble des musées et leur sécurité*" demandé dans la foulée par le maire de Paris devait être rendu en septembre. Il n'est à ce jour toujours pas rendu public [sur le site Internet](#) de la ville comme tous les autres rapports depuis 2002 (contrairement aux années Chirac) et ne le sera sans doute jamais, compte-tenu de son objet. Raisons de sécurité.

Mais le MAM n'était pas, semble-t-il, le seul [des quatorze musées parisiens](#) en carence flagrante de sécurité. Un autre syndicat, la CFTC-Ville de Paris, pointa également du doigt les musées Carnavalet, Cernuschi, de la Vie romantique ou encore le Petit Palais, ce qui s'avérait d'autant plus surprenant que, comme pour le MAM, le [Petit Palais](#) et le [musée Cernuschi](#) avaient bénéficié, sous la première mandature Delanoë, d'importants travaux de rénovation, respectivement de 64 et 8 millions d'euros [7]. Un constat alarmant corroboré en partie par l'Inspection générale de la Ville [dans un rapport](#) remis au maire un an plus tôt : "*En matière de sécurité incendie, en dehors des musées rénovés récemment, les installations sont obsolètes et non conformes à la réglementation. En ce qui concerne la sûreté, la protection des locaux n'est que partiellement assurée et celle des oeuvres reste très rudimentaire*" pouvait-on y lire [8]. Au-delà des moyens matériels, le rapport stigmatisait aussi les carences en personnel. Un taux d'absentéisme dans les musées légèrement supérieurs à la moyenne de la Ville, révélateur de mauvaises conditions de travail, phénomène venant aggraver une mauvaise organisation des équipes, mal réparties et peu formées en matière de sécurité. Au musée Carnavalet, l'un des plus visités de Paris, cela se traduisait par un sous-effectif chronique, entraînant le recours régulier à des vacataires et à la fermeture au public de 20 à 40 % des salles, notamment le week-end [9]. Situation toujours

d'actualité si l'on en croit les plaintes récurrentes de visiteurs dans [le livre d'or](#) du musée. On comprend que des dirigeants d'institutions culturelles soient enclins à supprimer cette pratique bien trop démocratique [10].

**AMIANTE ET VÉTUSTÉ AU MUSÉE CARNAVALET** Toujours à Carnavalet, l'Inspection générale de la Ville indiquait que les installations électriques n'étaient plus aux normes. Une vétusté qui se vérifia le 26 août 2010, quand, vers 11h, le système d'alarme de l'établissement s'éteignit subitement. La direction déclencha alors l'évacuation de la centaine de salles du musée qui, au lieu des sept minutes prévues, dura une demi-heure, les haut-parleurs destinés à diffuser les consignes de sécurité pour le public restant aphones. Ce qui n'empêcha nullement la direction de rouvrir le musée dès l'après-midi. Ce n'est qu'en soirée, après consultation de la hiérarchie, qu'il fut décidé de fermer l'établissement au public dans l'attente de réparations... qui n'intervinrent que dix jours plus tard ! ce long temps d'attente s'expliquant par la livraison tardive d'une pièce défectueuse - comme au MAM -, ce qui laisse perplexe sur le suivi logistique de la première ville de France. Une fois l'affaire parue dans la presse, Danièle Pourtaud, adjointe du patrimoine, s'empressa de rappeler qu'un programme de rénovation du musée Carnavalet de 10 millions d'euros était prévu, le désignant comme prioritaire dans le plan de mise en sécurité des musées municipaux. Tellement prioritaire que les travaux du musée phare de Paris ne devraient démarrer qu'en 2012 [11] ! Onze ans après la prise de fonction de Bertrand Delanoë à la Mairie.

Un mois plus tôt, une catastrophe n'arrivant jamais seule, le Supap-FSU avait révélé dans un communiqué paru [sur son blog](#) puis repris dans la presse que le musée Carnavalet, "*dans plusieurs zones ouvertes au public*", recélait "*de l'amiante dans un état dégradé*", notamment dans l'atelier pour enfants ! Une situation, selon le syndicat, connue de la Ville depuis des années. Avec stupéfaction, on apprenait du même coup une série d'accidents récents qui heureusement n'avaient pas entraîné d'atteintes graves sur les personnes : "*Ce musée semble frappé de malchance car au début du mois de juin, une porte de plusieurs centaines de kilos s'est écrasée sur la banque d'accueil des visiteurs. Il faut rappeler qu'en 2008, outre de nombreuses pierres tombant des façades, une petite fille a failli être victime de la chute d'éléments en fonte dans une salle d'exposition. Quelques semaines plus tard, un meuble de plusieurs centaines de kilos s'est détaché du mur de la salle de repos des personnels, au moment où ceux-ci prenaient leur pause*" [12]. La Ville de Paris, par l'entremise de Danièle Pourtaud que le syndicat railla pour son invisibilité, avait réagi rapidement, faisant état "*de grosses interventions (...) dans des installations de climatisation*" faites au printemps comme dans

d'autres locaux du musée. Elle annonça d'imminents travaux de désamiantage tout en jugeant "*scandaleux*" de citer l'atelier pour enfants qui, sans que le Comité Hygiène et Sécurité (CHS) ne l'ait jamais su, l'aurait été "*de manière préventive en 2008*". Dans le même genre, l'élue soutint que "*les diagnostics d'amiante (avaient) été communiqués (...) aux membres du CHS*", ce que démentit formellement le Supap-FSU [13]. Deux mois plus tard, on apprit par **Le Parisien** que la Ville était hors la loi depuis quatre ans pour n'avoir pas sondé la totalité de ses locaux à la recherche d'amiante - 420 seraient en attente - ce qui aurait dû être fait avant fin 2005...

**AUGMENTATION DU PRIX DES EXPOSITIONS** Est-ce pour faire face à cette avalanche de catastrophes et au besoin urgent de financer un plan général de rénovation de ses musées peinant à avancer, que des changements discrets mais notables se sont faits remarquer ces derniers mois à Paris. A commencer par la modification de certaines conditions tarifaires. Officiellement, pas question de revenir sur la gratuité d'accès aux collections permanentes des musées municipaux, geste fondateur de la politique culturelle de Bertrand Delanoë. La mesure reste un succès en terme de fréquentation, plus du double depuis 2001, même si elle n'a pas entraîné la diversification des publics escomptée par manque de publicité - combien de personnes ignorent encore que les musées de Paris sont gratuits ? - et de dispositifs de médiation suffisamment développés. C'est ce que la Ville fait de manière plus dynamique depuis 2009, notamment en direction des enfants, et à travers eux de leurs familles, avec le programme "**L'Art pour grandir**" [14].

Une gratuité qui, tout le monde l'ignore, était presque effective avant même sa généralisation puisque 75% des visiteurs des musées parisiens, alors peu fréquentés, bénéficiaient déjà de gratuités quand ceux-ci étaient payants [15]. Une gratuité aujourd'hui qui ne se limite pas seulement aux collections permanentes des musées, mais aussi aux expositions qui se tiennent à l'Hôtel de Ville et remportent généralement un grand succès (Dalida, Eiffel, etc.) sans oublier un événement comme la Nuit Blanche qui permet à un large public de se familiariser avec l'Art contemporain sans barrière tarifaire direct, l'événement coûtant trop cher à la Ville aux yeux de certains [16]. A cette politique culturelle généreuse, à Paris, on ne touche pas pour l'instant. Quoique, comme on le verra plus loin.

Ce sont donc les expositions temporaires municipales qui sont mises plus discrètement à contribution. Oscillant depuis 2002, selon leur taille, entre 4 et 9€ avec une moyenne de 7€, en février 2009 le Conseil de Paris a fixé une nouvelle fourchette de prix entre 5 et 11€, ce qui commence à faire chérot.

Depuis, on voit fleurir des expositions de Paris à ces montants maximum : 11€ pour la rétrospective Yves Saint Laurent au Petit Palais cette année, idem pour Basquiat au MAM ou 10€ pour Giuseppe De Nittis au Petit Palais en ce moment. Officiellement, et c'est certainement en partie fondée, en raison de l'augmentation pour les expositions, et pas seulement à Paris, des coûts de transport, d'assurances et "*à la généralisation des compensations pour prêts pratiquées par de nombreuses institutions*" comme le note l'élu socialiste Hermano Sanches Ruivo [17]. En contrepartie, et il faut le saluer, les allocataires des minima sociaux bénéficient, non plus d'un tarif réduit (30%), mais d'un demi-tarif (50%) comme les jeunes de moins de 26 ans, les enfants jusqu'à 13 ans inclus bénéficiant depuis 2001 de la gratuité des expositions [18]. **EXPOSITIONS HYBRIDES ET PUBLI-EXPOSITIONS** Mais peut-être plus que leurs tarifs, le plus troublant dans les musées parisiens est l'émergence d'une nouvelle génération d'expositions, à l'intérêt scientifique douteux ou aux intérêts obscurs, cohabitant avec des expositions de qualité produites par l'association délégataire **Paris-Musées**, aux sujets variés et originaux, comme la Ville de Paris nous y a habitué [19].

Le Petit Palais qui abrite les collections de Beaux-Arts de Paris a ainsi accueilli pour une semaine, début octobre 2009, une exposition sur les "**Chevaux du Qatar**", photographies de Vanessa von Zitzewitz qui, quand elle ne shoote pas le monde de la jet-set et du luxe, soutient un orphelinat à Bangkok, ce qui lui a valu les louanges de l'UNESCO. L'événement parisien sur ces chevaux "*traités en monarques*" comme l'a écrit Le Figaro se tenait "*dans le cadre d'un partenariat en cours d'élaboration entre la Ville de Paris et Doha, capitale du Qatar*". **Le vernissage** fut forcément très hype. A préciser que l'émirat finance pour 49 millions d'euros le **Grand Prix de l'Arc de Triomphe** à l'hippodrome de Longchamp, propriété de la Ville de Paris. La présentation officielle de la manifestation laissait clairement entendre qu'il s'agissait d'une location d'espace, ou d'un prêt de salle : "*A la demande du Qatar, le Maire de Paris, Bertrand Delanoë, met à disposition le Petit Palais pour accueillir une exposition...*".

Plus curieux encore, dernièrement toujours au Petit Palais et pendant un mois, l'entreprise Samsung présenta à ses frais, mais "*sous le contrôle scientifique*" de l'un des conservateurs de ce musée des Beaux-Arts, l'exposition gratuite "**Révélations - Une odyssée numérique dans la peinture**" dont l'intérêt pédagogique - puisque tel était le propos - a échappé à plus d'un, notamment à **Rue89** qui y a surtout vu une habile manière pour la marque de promouvoir ses écrans LED dernier cri. Sans qu'on comprenne vraiment pourquoi, le magazine *Connaissance des Arts* était partenaire de cet événement et y a

consacré **plusieurs vidéos** (ainsi qu'une, d'ailleurs aux "Chevaux du Qatar") [20]. Samsung qui, notons-le en passant, est depuis deux ans partenaire officiel de la **Nuit Blanche** parisienne, ce qui se traduit, bien sûr, par la mise à disposition de "*sa dernière innovation technologique, le téléviseur LED C9000 d'une finesse de 0,8 cm*", téléviseurs intégrés tout le long du parcours, sans oublier, sur le Pont Saint-Louis, pour la deuxième année consécutive, sa très belle installation artistique intégrant... des téléviseurs.

Plus grave, sans doute, dans le mélange des genres, l'exposition "Louis Vuitton - Voyage en capitale" qui se tient actuellement au musée Carnavalet, musée de l'Histoire de Paris, et qui s'avère être un scandale absolu, étrangement ignoré des médias quand ceux-ci ont dû produire des centaines d'articles sur le scandale de l'exposition Larry Clark au MAM interdite aux mineurs et qui a arraché des protestations aux **Verts** de Paris. Là, rien. Pourtant, conçue presque exclusivement par l'entreprise elle-même, l'exposition n'est en fait qu'une apologie, présentant une histoire enjolivée et arrangée, occultant ses épisodes les plus sombres, quand le seul livre retraçant objectivement la saga Vuitton est censuré dans la librairie même du musée parce que déplaisant à l'entreprise (Lire **ici** l'enquête que nous lui avons consacrée). De plus, difficile, pour cette opération publicitaire déguisée en exposition, de ne pas faire le lien avec la personne de Christophe Girard, adjoint à la Culture à Paris, en même temps que directeur de la stratégie du département Mode & Maroquinerie du groupe LVMH à laquelle la marque Louis Vuitton appartient. Sur ce scandale, la droite municipale reste étrangement silencieuse. Est-ce parce que Thierry Coudert, "**Monsieur Culture**" de l'opposition parisienne, n'a pas trouvé meilleure promo pour la sortie de son très beau livre "Café Society : Mondains, mécènes et artistes, 1920-1960" que d'organiser une exposition sur le même sujet au musée national Jean-Jacques Henner sans qu'on y voit aucun rapport ? Le cadre était beaucoup plus prestigieux que la mairie du XVIIe où il est conseiller, arrondissement où se trouve l'établissement public... dont il est par ailleurs président du Conseil d'administration depuis que la ministre de la Culture d'alors, Christine Albanel, l'y a nommé en 2008 [21]. Du jamais vu.

Autre événement bizarre : l'exposition "Gaza 2010" par Kai Wiedenhöfer, lauréat du premier prix de photojournalisme attribué par la Fondation Carmignac Gestion, société de gestion d'actifs financiers. La manifestation gratuite se tient en ce moment au musée d'Art moderne de Paris durant un mois (jusqu'au 5 décembre) et si le sujet n'avait pas entraîné l'indignation du Conseil représentatif des Institutions juives de France (Crif) qui lui reproche de

faire "oeuvre de propagande" contre l'état d'Israël, on n'aurait jamais su que cette manifestation ne faisait pas partie de la programmation du MAM mais avait lieu dans le cadre d'un contrat de mécénat entre le musée parisien et l'entreprise privée, mécène exclusif de l'exposition Basquiat qui s'y tient parallèlement [22]. Sans entrer dans la polémique, telle est donc la position incroyable du musée dans un premier temps : *ça se passe dans nos murs mais ça ne nous regarde pas!* Et Fabrice Hergott, directeur du MAM, d'ajouter : *"Nous allons peut-être multiplier les avertissements, en soulignant qu'il s'agit d'un prix de journalisme accueilli par le musée dans ses murs"*. Pourquoi, ce n'était pas fait ?! Mais, aux premières réactions hostiles, fermes mais polies, sont venues s'ajouter des actions moins diplomatiques. Dimanche 21 novembre, des militants, notamment de la Ligue de défense juive (LDJ), sont venus manifester jusque dans le musée, la presse rapportant des incidents avec les agents de sécurité, ce qui a entraîné la fermeture temporaire de l'exposition puis sa réouverture le lendemain sous bonne garde. Le directeur du MAM, devant la tournure prise par les événements, se départit de sa neutralité et en vint à défendre une exposition qu'il n'avait pas choisi, montrant par la même l'absurdité de la situation [23].

Certainement faut-il joindre à cette tendance parisienne à la publi-exposition la présentation récente à la Maison européenne de la photographie (MEP), association spécialisée dans la création contemporaine et subventionnée quasi intégralement par la Ville de Paris, des clichés du couturier hyper-people Karl Lagerfeld. Le brouhaha médiatique qui entourait l'événement fut proportionnel au vide des oeuvres exposées. Dans la mélasse des articles de complaisance parus pour l'occasion, surnageait la critique courageuse et lucide de Luc Desbenoit dans **Télérama** : *"La pauvreté de contenu de ces photographies est habilement compensée par leur habillage luxueux..."* [24]. Mais au-delà de la faiblesse qualitative de l'exposition qui rejaillit hélas sur la réputation de la MEP, c'est son aspect publicitaire qui choqua le journaliste : *"Lagerfeld a payé la production coûteuse de la manifestation - les tirages, les encadrements -, et Eric Pfrunder, directeur de l'image de Chanel, a participé à la scénographie. Cela ressemble à s'y méprendre à une exposition livrée clés en main. Sans que cela soit clairement spécifié. La Mep ne brille pas toujours par la justesse de ses choix. Celui-ci est ouvertement cynique"*. Il était en effet amusant de constater que la présentation de ces 150 photographies avait mobilisé pas moins de quatre commissaires d'exposition dont le propre directeur de l'établissement. En préambule, les organisateurs tenaient *"tout particulièrement"* à remercier Christophe Girard, adjoint à la Culture de Paris, et Bruno Pavlovsky, président de Chanel, comme s'ils en étaient les commanditaires.

**UN NOUVEAU STATUT POUR LES MUSÉES DE PARIS** Ces manifestations hybrides augurent-elles des évolutions qui se profilent dans la gestion des musées parisiens ou ne sont-elles que des épiphénomènes ? En mars 2009 comme nous le disions plus haut, l'Inspection générale de la Ville remettait **un rapport** sur leur avenir, synthèse des audits (pour beaucoup accablants) effectués durant trois ans dans les quatorze musées municipaux [25]. Il préconisait d'importants changements. Jusqu'à aujourd'hui, ceux-ci sont gérés en régie directe par la Ville mais dépendent, selon le domaine concerné, de plusieurs entités : pour la partie administrative et la gestion du personnel de la Direction des affaires culturelles (**DAC**) via son bureau des musées très centralisateur, pour la maintenance et les chantiers de rénovation de la Direction du patrimoine et de l'architecture (**DPA**), enfin pour la production des expositions et les animations dans les musées de l'association délégataire **Paris-Musées**. Cette répartition des tâches, mal gérée, entraîne de nombreux problèmes de coordination et de communication entre les différents services et au final, ne laisse que peu de marges de manoeuvre aux directions d'établissements qui souffrent d'un manque cruel d'autonomie. Comme au MAM par exemple où l'on se plaint de ne pas même pouvoir *"acheter directement des petites fournitures destinées aux ateliers ou au montage d'expositions ainsi qu'à l'entretien de certaines oeuvres"*. Surréaliste.

Politiquement, la responsabilité des musées à Paris n'est elle non plus pas très claire. Christophe Girard, le médiatique adjoint à la Culture de Bertrand Delanoë depuis 2001, contrairement à ce que l'on croyait nous-même encore récemment, n'est semble-t-il pas directement en charge de la question des musées mais de la culture vivante et *"des pratiques nouvelles"*, ces différents domaines se recoupant évidemment sur de nombreux points. A l'exception, on ne sait pas trop pourquoi, peut-être par goût personnel, du musée d'Art moderne et du musée Galliera de la Mode. Le reste des établissements relève de l'adjointe au patrimoine Danièle Pourtaud qui a succédé à ce poste en mars 2009 à Colombe Brossel (2008-2009), Moïra Guilmart (2005-2008) et à Sandrine Mazetier (2001-2005). Quatre adjointes en moins de dix ans, une instabilité qui n'est évidemment pas bénéfique au suivi des dossiers. Et une séparation un peu artificielle entre culture et patrimoine (qui date de l'ère Chirac) qui n'est pas non plus favorable à la cohérence des projets, à leur gestion et à leur lisibilité comme le regrettait d'ailleurs avec raison Christophe Girard durant la dernière campagne municipale [26]. Il n'a visiblement pas été entendu.

Face à cette dispersion des énergies et à cet *"éclatement des responsabilités"*

qui explique sans doute les dysfonctionnements relevés, l'Inspection générale préconise la création d'un établissement public administratif (EPA), forme adoptée par les grands musées nationaux (Louvre, Orsay, Versailles...), "*englobant l'ensemble des musées municipaux et intégrant Paris-Musées*". **Jean-Michel Tobelem**, spécialiste de l'économie et de la gestion culturelle, que nous avons interrogé à ce sujet, juge surprenante la réponse apportée par l'Inspection de Paris. S'étonnant qu'aucune autre voie n'ait été explorée nous dit-il, c'est moins la forme de la régie directe qui est ici en cause, pratique courante dans la gestion des musées municipaux en France, que les problèmes organisationnels propres à la ville de Paris. Selon lui, il serait illusoire d'imaginer que ceux-ci disparaîtraient par un simple changement de forme juridique. La crainte, avec un EPA, serait de voir se créer "*une nouvelle bureaucratie*", mal dont souffre déjà suffisamment la municipalité. Au besoin légitime des directeurs de musées parisiens de devenir plus maîtres de la vie de leurs établissements, le docteur en gestion préconise plutôt un système de régie autonome qui leur permettrait de gérer leur propre budget pour les musées de taille moyenne et la création d'établissements publics pour les seuls grands musées (musée d'Art moderne, Carnavalet, Petit Palais). Surtout, il suggère que la question principale réside dans la définition d'une politique muséale ambitieuse à la hauteur de l'importance des musées de la Ville de Paris, dans la clarification des relations entre la direction municipale des musées et les musées eux-mêmes, ainsi que dans l'élaboration de projets d'établissement dans chacune de ces entités.

**L'INSPECTION GÉNÉRALE, CRITIQUE D'ART** Il est vrai qu'à regarder de près, ce rapport comporte un certain nombre d'étrangetés. Selon l'Inspection, l'EPA aurait l'avantage de renforcer le pouvoir des élus sur les musées, via son conseil d'administration, en leur permettant "*d'y jouer un rôle prépondérant : les élus pourront piloter plus fermement qu'actuellement la programmation des expositions et des éditions*". Au nom de quelles compétences ? Aujourd'hui, un Comité des expositions et des publications présidé par l'adjointe au patrimoine se réunit trois fois par an avec l'ensemble des directeurs de musées, la DAC et Paris-Musées pour examiner les projets d'expositions. Donner plus de pouvoir aux élus dans ce domaine ne pourrait qu'accentuer une dérive dont on a déjà décelé les premiers signes et aboutir à une instrumentalisation des expositions, au détriment de leur caractère scientifique.

On reste perplexe devant les exemples que l'Inspection générale cite pour dire sa fascination de l'exemple viennois qui gère depuis 2002 ses musées dans un simili EPA : "*Les thèmes d'expositions cherchent davantage à atteindre le*

*grand public, en faisant le lien entre le passé et le présent (exemple : l'anorexie de Sissi l'Impératrice...)*". Ou encore : *"La politique de communication a changé du tout au tout, devenant accrocheuse voire provocatrice"*. OK mais en quoi cela est-il induit par la forme EPA ? Et est-ce à l'Inspection générale de juger de la nature et de la qualité des expositions ?! Sans doute nos inspecteurs s'extasieraient devant la récente **initiative** du Pavillon de la Sécession de Vienne qui, en installant, en tant qu'acte artistique, un club échangiste "fonctionnel" au coeur du musée, a su incontestablement créer le buzz, c'est le moins qu'on puisse dire. Et après ?

Créer des événements à seule fin d'être médiatisé, faire scandale pour attirer l'attention ou vouloir monter à tout prix des expos blockbusters constitue-t-il une politique culturelle ? Même si c'est une tendance lourde en ce moment, est-ce une fin en soi ? Et les musées municipaux parisiens ont-ils seulement les moyens, ne serait-ce qu'en personnel, pour assumer plus de public ? A moins de les laisser à la porte comme on l'a vu avec ces interminables files d'attente pour l'exposition Yves Saint Laurent au Petit Palais et actuellement, certains jours, pour Basquiat et Larry Clark au MAM. Loin d'être en concurrence avec les établissements nationaux qui, à Paris, ont la capacité et le renom pour proposer des manifestations d'envergure, les musées municipaux ne sont-ils pas complémentaires et dans leur rôle en proposant des sujets non pas mineurs mais transversaux, hors des sentiers battus, à la découverte d'artistes peu connus - comme Fernand Pelez ou Carriès au Petit Palais - et osant des sujets peu glamour mais passionnants comme, dernièrement avec l'exposition "L'impossible prison" au musée Carnavalet, ce qui n'interdit en rien un intérêt populaire et la cohabitation avec des événements plus mondains...

Plus vicieux, la petite bombe lâchée au détour d'une page du rapport de l'Inspection de la Ville : *"Il appartiendra au conseil d'administration de l'EP, composé en majorité d'élus, de décider de maintenir la gratuité totale d'accès aux collections permanentes"*. Et d'en finir ainsi avec le rêve delanoesque d'une culture pour tous et pas que pour chacun. Et perdre son âme.

**:: Bernard Hasquenoph | Louvre pour tous | 25.11.2010**

## **PARIS SOUS CHIRAC - LA CULTURE DES AFFAIRES**

Dans le maquis des affaires qui révélèrent, à partir des années 1990, les dessous d'un système de gestion de la ville largement corrompu, bien que moins médiatisé le secteur culturel municipal ne fut pas épargné. Le 14 janvier 1994, la chambre

régionale des comptes d'Ile-de-France publiait les résultats d'une enquête édifiante sur plusieurs associations dépendant de la Direction des affaires culturelles (DAC) de la ville, relevant, en plus d'une mauvaise gestion, un nombre important d'irrégularités et de pratiques illégales. Autant d'éléments que ne contestera pas la Mairie qui se bornera à faire savoir que ces erreurs avaient été rectifiées, sans conséquences judiciaires :

**Paris-Musées** - L'association n'était liée par aucune convention avec la ville alors qu'elle occupait des locaux municipaux et employaient une quinzaine de ses fonctionnaires ; ses comptes étaient confondus avec ceux de la ville, de même que le produit du legs du sculpteur Zadkine dans sa propre trésorerie ; des responsables étaient doublement défrayés pour des missions, sommes avancées par l'association puis remboursées par la ville ; le résultat financier encaissé par l'association lui avait permis d'acquérir directement des oeuvres au profit de la DAC, ce qui constituait un contournement de la procédure budgétaire en procédant à des achats sans autorisation et sans vote de subvention par le Conseil de Paris. Enfin, l'association s'était lancée dans la commercialisation hasardeuse d'objets d'art par le biais de deux boutiques externalisées en SARL, opération qui déboucha sur un désastre financier. Extrait de l'enquête : *"Certaines pratiques (faisaient) de cet organisme associatif un instrument d'intervention de la Direction des affaires culturelles en dehors du contrôle du comptable public"*.

**Agence culturelle de Paris** - Fondée pour servir de centrale d'achat de disques pour les discothèques municipales, ses subventions servaient à tout autre chose, par exemple aux frais de représentation pour des dîners de prestige organisés par la DAC. Extrait de l'enquête : *"Il est donc avéré qu'une partie de la subvention versée à l'Agence culturelle de Paris par la commune correspond à une extraction irrégulière de deniers publics en vue de les remettre à la disposition de l'administration municipale. (Cette pratique) a permis à la Direction des affaires culturelles de réaliser des opérations contraires aux règles de la comptabilité publique"*.

**Office d'information culturelle** - Idem, aucune indépendance financière vis-à-vis de la DAC dont le directeur siégeait au conseil d'administration ; prise en charge par l'Office de factures pour divers frais de représentation (des voyages pour des cadres de la DAC), jusqu'à une provision de 100 000 francs prévue au budget pour les frais du directeur de la DAC et à un chef de service ; subventions de la ville qui ne faisaient que transiter par l'association qui sous-traitait ensuite certaines tâches en externe (collection "Capitale") ; utilisation de recettes pour financer des travaux dans le service presse de la DAC. L'association s'avéra être un simple écran. Extrait de l'enquête : *"Le système ainsi décrit s'analyse comme une caisse parallèle organisée et perpétuée par la Direction des affaires culturelles (...) En définitive, le principal objet de l'Office d'information culturelle consistait à permettre à la Direction des affaires culturelles de gérer, à sa guise et sans véritable contrôle, des fonds"*

(subventions) mis à disposition de l'association par la Ville de Paris". Suite à cette enquête, l'Office sera tout bonnement supprimé.

**Bureau des musées** - En revanche, la justice, dans les affaires des marchés truqués qui impliquèrent la Direction de l'Architecture de la Ville de Paris, s'interrogea sur des travaux effectués dans plusieurs musées municipaux parmi lesquels la rénovation du musée Carnavalet dont le marché avait été "saucissonné" en plusieurs tranches pour rester sous le seuil des 300 000 francs, manière d'éviter les appels d'offres exigés par le Code des marchés publics et d'attribuer les marchés à des entreprises privées proches de la mairie de Paris. En novembre 1996, après plusieurs perquisitions, plusieurs fonctionnaires seront mis en examen dont la propre chef du bureau des musées dépendant de la DAC pour "*octroi d'avantages injustifiés*". La fonctionnaire reconnut les faits, se défendant d'être à l'origine d'un système largement répandu. Le patron d'une société de travaux fut lui poursuivi pour "*abus de biens sociaux*". Le procès eut lieu trois ans plus tard au Tribunal correctionnel de Créteil. Le substitut du procureur requit des peines de prison jusqu'à de simples amendes. Les décisions ne nous sont pas connues. La mairie de Paris n'avait pas jugé opportun de se constituer partie civile.

**Sources** : "Le Clan des chiraquiens" par Philippe Madelin, éd. du Seuil, 1997 (l'auteur dresse également un bilan de l'action culturelle à Paris sous Chirac) ; "La chute de la maison maire", les dossiers du Canard enchaîné, n°65, oct. 1997 ; articles de presse.

[1] Sujet d'admissibilité du concours au poste d'agent-chef de la surveillance spécialisée des musées parisiens : "*Etude d'un cas à partir de données communiquées aux candidat(e)s relatives à des problèmes d'organisation générale et de sécurité dans les musées*" in "2001 DRH 106 - Fixation de la nature des épreuves et du règlement des concours public et interne d'accès au corps des agents-chefs de la surveillance spécialisée des musées de la Commune de Paris. M. François DAGNAUD, rapporteur". Circonstances du vol : "*Le cambrioleur cagoulé et vêtu de noir se serait introduit dans le musée après avoir brisé une fenêtre et cisailé un cadenas. Il aurait par la suite désencadré les toiles à l'aide d'un cutter avec la plus grande précaution avant de les rouler pour les transporter.*" ARTCLAIR.COM | 21.05.10. Disparurent un Picasso, un Matisse, un Modigliani, un Braque et un Léger.

[2] "Les failles dans la sécurité des musées de la Ville de Paris" par Violette Lazard, LE PARISIEN | 28.05.10.

[3] "L'alarme était en cours de réparation", propos recueillis par Bertrand Gréco, JDD | 22.05.10. Christophe Girard se défendit au Conseil municipal lors d'une séance agitée : *"Ce vol est d'autant plus regrettable que des travaux de sécurité pour le public, le personnel, et les œuvres ont été conduits au Musée d'Art moderne entre 2004 et 2006 pour un montant de 15 millions d'euros, et que les systèmes de vidéosurveillance et de détection-intrusion ont été entièrement remplacés. Chaque année, 26.000 euros sont consacrés à l'entretien des installations du musée dans le cadre d'un marché à bon de commande. En 2008, la protection par des films anti-effraction des baies vitrées donnant sur le parvis bas a été réalisée pour un montant de 40.000 euros. Ainsi, sur les 18 préconisations qui étaient faites pour le Musée d'Art moderne dans le cadre de l'audit sur les dispositifs de surveillance et de sûreté des musées, sur lequel Danièle Pourtaud interviendra, 16 ont été mises en œuvre, dont l'installation d'un nouveau dispositif d'alarme, la nomination d'un responsable de sécurité dédié et la formation ciblée des personnels."* in "Question d'actualité du groupe Centre et Indépendants à M. le Maire de Paris relative à la sécurité des musées parisiens" | 07.06.10.

[4] "Le voleur invisible du musée d'art moderne de Paris" par Augustin Scalbert, RUE89 | 21.05.10.

[5] "Vol au MAM : ne tirons pas sur le lampiste !" communiqué du Supap-FSU | 27.05.10.

[6] "Vol de tableaux au Musée d'art moderne de Paris : l'enquête avance", AFP | 09.06.10.

[7] "Aucune piste pour les tableaux volés" par Michel Deléan, JDD | 23.05.10. Montants des rénovations du Petit Palais et du musée Cernuschi cités dans le rapport "Synthèse des rapports d'audit des musées municipaux" par l'Inspection générale | mars 2009.

[8] "Synthèse des rapports d'audit sur les musées municipaux" par l'Inspection générale de la Ville de Paris | Mars 2009 (p.8).

[9] "Synthèse des rapports d'audit sur les musées municipaux" par l'Inspection générale de la Ville de Paris | Mars 2009 (p.8) ; "Rapport - Audit du musée Carnavalet Histoire de Paris" par l'Inspection générale de la Ville de Paris | Janvier 2007 (p.30).

[10] On pense à Jean-Jacques Aillagon, président du Centre Pompidou puis du Château de Versailles, qui a fait cette déclaration récemment : *"J'ai*

*supprimé les livres d'or dès mon arrivée à Versailles. Partout où je passe, je les supprime car je trouve cette pratique un peu niaise, bête et peu utile."*  
AFP | 27.08.10.

[11] "Privé d'alarme, Carnavalet est fermé au public" par Benoît Hasse et Eric Le Mitouard, LE PARISIEN | 01.09.10 et "Le musée Carnavalet rouvre ses portes demain" par S.R., LE PARISIEN | 07.09.10.

[12] "**Amiante au musée Carnavalet**", blog Supap-FSU 18.07.09 ; au sujet de l'accident de la petite fille, lire **ce communiqué** ; sur les chutes de pierre, lire **ce communiqué**.

[13] "**Musée Carnavalet : l'amiante non friable "dégradée" sera traitée en septembre**", AFP | 21.07.09 et **réaction** du Supap-FSU | 22.07.09.

[14] - Fréquentation des musées municipaux parisiens (collections permanentes) : 544 551 visiteurs en 2001, 962 320 en 2007, 2 247 809 avec visiteurs des expositions en 2007, près de 3 millions en 2008 (Sources "La politique tarifaire de la Ville de Paris" par l'Inspection générale de la Ville de Paris | Novembre 2003 (p.53), "Synthèse des rapports d'audit sur les musées municipaux" par l'Inspection générale de la Ville de Paris | Mars 2009 (p.26) et débats du Conseil Municipal des 2 et 3 février 2009 au sujet des "modifications des conditions d'accès aux expositions des musées de la Ville de Paris") Sur le manque de publicité : "Plusieurs rapports observent qu'une communication plus dynamique accroîtrait la fréquentation notamment des touristes étrangers ou provinciaux et des jeunes parisiens. La gratuité des collections est insuffisamment connue." Synthèse des rapports d'audit des musées municipaux par Inspection Générale de la Ville de Paris | mars 2009 (p.10) ; Sur la médiation, lire les débats du Conseil Municipal des 2 et 3 février 2009 au sujet des "modifications des conditions d'accès aux expositions des musées de la Ville de Paris".

[15] "Les 544.551 entrées des musées en 2001 ont généré 3,351 MF (510 856 €) de recettes, soit 6,15 F (0,94 €) seulement de tarif moyen par visiteur, car 411.899 entrées, soit 75 %, étaient gratuites." in "La politique tarifaire de la Ville de Paris" par Inspection générale de la Ville de Paris / Délégation générale à la modernisation | Novembre 2003 (p.53).

[16] Coût constant de la Nuit Blanche : autour de 1,1M€ dont 300 à 500 000€ de partenariats.

[17] Tarifs en 2002 : Délibérations du Conseil municipal 19 & 20 novembre

2001 ; sur les tarifs en 2010, voir [sur le site Internet](#) de la Ville.

[18] Minimas sociaux : RMI, allocation parents isolés, allocation personnalisée d'autonomie, aide sociale de l'Etat pour les réfugiés.

[19] Didier Rykner de [La Tribune de l'Art](#) et Jean-Michel Tobelem, [sur son blog](#) ont tous deux déjà relevés un certain de ces drôles de manifestation.

[20] Connaissances des Arts, ce même magazine dont Guy Boyer, son directeur, signe un édito dans le numéro de novembre où il s'en prend vertement à la politique culturelle de la Ville de Paris, reprochant pour ses expositions un manque cruel de blockbusters et, énormité pour une revue d'art, déplorant des "*musées peu rentables*" comme s'il s'agissait d'entreprises commerciales !

[21] "Café Society : Mondains, mécènes et artistes, 1920-1960" par Thierry Coudert, éd. Flammarion, 60€, sept. 2010. L'exposition "[Zoom sur la Café Society](#)" s'est déroulée au musée national Jean-Jacques Henner du 23 septembre au 18 octobre 2010. Une [soirée dédicace](#) du livre de T. Coudert a eu lieu le 7 octobre, en même temps qu'un "*défilé des plus belles silhouettes actuelles*". Les trois meilleurs personnages se virent offrir le prix « [Café Society](#) » par l'auteur. Thierry Coudert a été nommé, par Christine Albanel alors ministre de la Culture, au Conseil d'administration de l'établissement public du musée national Jean-Jacques Henner par un arrêté du 8 décembre 2008 "*au titre des personnalités choisies en raison de leur compétence dans le domaine d'activité de l'établissement*" et désigné président.

[22] "Le Crif s'indigne d'une expo photo sur Gaza au musée d'art moderne de Paris" AFP | 15.11.10 et "Gaza : la Fondation Carmignac n'entend pas "prendre parti" sur le conflit", AFP | 16.11.10.

[23] "*Il n'est pas question que nous arrêtons l'exposition. "Gaza 2010" fait état des horreurs de la guerre sans prendre parti pour un camp ou un autre. Il est dommage que le musée qui par définition est un lieu d'apaisement, de débat et de liberté, soit aujourd'hui pour certains lieu de conflit*" Fabrice Hergott, directeur du musée d'Art Moderne, METRO | 24.11.10.

[24] Nous avons constaté la même chose, lors de [l'exposition](#) de photos de Karl Lagerfeld au Château de Versailles en 2008, peut-être ses plus mauvaises.

[25] "Synthèse des rapports d'audit des musées municipaux", rapport de l'Inspection générale de la Ville de Paris | mars 2009.

[26] *"Le cas de victoire ne rend pas automatique le fait que je sois à nouveau adjoint au maire de Paris. Et en charge de la Culture et du Patrimoine, ça c'est parce que je souhaiterais bien que la Culture et le Patrimoine soient ensemble (...), je pense que ce serait plus cohérent parce que parfois c'est vrai que c'est compliqué quand on sépare les racines, la construction, les fondamentaux avec la vie culturelle et les pratiques nouvelles."* **Christophe Girard**, émission "**Section urbaine**" (6,33"), PARIS OBS | 03.03.08.

<http://www.louvrepourtout.fr/Musees-de-la-Ville-de-Paris-comme,622.html>